

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

AVIS AUX APOSTATS ET A CEUX QUI CHANCELLENT.

COMMUNION EXTERIEURE DES FIDÈLES DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE. CRIMES ET MALHEURS DE CEUX QUI S'EN SÉPARENT.

Ce qui se présente à nos yeux dans la communion des Saints, c'est l'union, ou la communion extérieure des fidèles dans l'Église; union qui consiste dans la profession d'une même foi, dans la subordination aux mêmes pasteurs légitimes, dont la succession de St. Pierre est le premier et le chef, et dans la participation des mêmes sacrements; liens extérieurs qui font que tous les fidèles ensemble, en quelque lieu de la terre qu'ils soient répandus, ne forment qu'un même corps de société visible, un même peuple, une même maison, une même famille; qu'ils ont tous les mêmes intérêts, les mêmes biens: union qui fait que l'Église est cette robe sans couture, d'un même tissu depuis le haut jusqu'en bas, dont Jésus-Christ est revêtu, et qu'on ne peut rompre sans faire outrage à J.-C. même. C'est de cette communion que les hérétiques et les schismatiques se sont séparés, et que les excommuniés sont retranchés par l'autorité de l'Église. C'est dans cette communion que vivent tous les vrais fidèles, croyant de cœur, et confessant de bouche; admis dans l'Église par le baptême, soumis aux pasteurs de l'Église dans l'ordre et selon le degré d'autorité qui leur est confiée et selon le ministère qu'ils exécutent. C'est de cette communion qu'ils font profession lorsque dans les assemblées publiques de l'Église, ils louent Dieu d'une même bouche, comme ils l'adorent d'un même cœur; qu'assis à la table de leur Père, il se nourrissent tous d'un même pain, qui est la divine Eucharistie, et qu'ils boivent le même calice; lorsqu'ils entendent la parole de Dieu de la bouche du pasteur commun ou qu'ils font les autres actes extérieurs et communs de la religion qu'ils professent. Apprenons de cette communion extérieure le crime et le malheur de ceux qui s'en séparent.

Divisez le corps de J.-C.; déchirez le sein de l'Église, renversez le bel ordre que J.-C. y a établi, éteindre la charité dans son cœur, et exposer les autres à la perte, voilà le crime de ceux qui se séparent de la communion visible de l'Église. N'avoir plus J.-C. pour père, ni l'Église pour mère, renoncer à tous les avantages qu'on trouve dans son sein, et se priver pour jamais de tous les liens qui lui sont promis, n'avoir d'autre part pour l'éternité que le partage des incrédules et des infidèles; voilà leur malheur; peut-il y avoir crime plus énorme, ou malheur plus affreux pour un chrétien qui sait ce que c'est que J.-C. et son Église. Tel est le crime de ceux qui se séparent de la communion de l'Église par l'hérésie ou par le schisme, soit qu'ils osent ériger autel contre autel, en établissant un nouveau ministère, comme ont fait les protestants; soit qu'ils se contentent de se séparer de sa communion, comme ont fait autrefois les Donatistes, et depuis les schismatiques Grecs: leur crime est de diviser le corps de J.-C. même.

Qu'est-ce que l'Église en effet, sinon le corps de J.-C.? Et quiconque se sépare de sa communion, ne le divise-t-il pas? J'avoue, comme le remarque St. Cyprien, "que l'Église ne se divise pas comme on peut diviser les morceaux d'une robe, qui en demeurent toujours les morceaux, et qui sont des morceaux entiers lorsque la robe est déchirée." C'est ici tout le contraire. L'Église demeure toujours toute entière, parce qu'elle est unique. Elle est un seul troupeau, un seul corps, une seule Colombe, une seule épouse. Il n'y a que ceux qui se séparent de sa communion qui se trompent eux-mêmes. Mais leur crime en est-il moins grand, et ne font-ils pas tout ce qui est en eux pour diviser le corps de l'Église? Crime si horrible, dit St. Cyprien, qu'il ne peut être expié même par le martyre. Nous avons horreur de ces bourreaux qui ont osé porter leurs mains sanguinaires et cruelles sur le corps sacré du Sauveur, qui ont osé couronner d'épines son chef adorable, percer ses pieds et ses mains: mais ceux qui déchirent son Église lui font-ils moins d'outrages? déchirent-ils moins son corps mystique, qui est l'Église, que le corps naturel qu'il a pris pour nous, qu'il a sacrifié pour l'Église même? et puis qu'il est dans ses membres, ne sont-ce pas ses membres que l'on divise, lorsqu'on en détache ses enfants, et qu'on rompt les nœuds sacrés qui les y tenaient unis? Mais quelle injure ne fait-on pas à l'Église et quelle douleur ne cause-t-on point à cette mère charitable en lui arrachant ses enfants? Y a-t-il mère plus tendre, et par conséquent plus affligée lorsqu'elle vient à les perdre? peut-elle être insensible à leur malheur? Si, comme une autre Rebecca, les moindres agitations qu'elle sent dans son sein, les moindres divisions de ses enfants l'affligent si sensiblement; quelle douleur pour elle lorsqu'ils ont le

malheur d'en venir jusqu'à rompre même avec elle, et à se séparer de sa communion. Enfants impies, disait St. Optat en parlant des Donatistes, qui abandonnant leur mère, l'Église catholique, et s'éloignant de son sein, se séparent eux-mêmes de la racine de l'Église, par le faux de l'envie et se jettent dans l'égarément par une suite de leur révolte! Mais quelle insulte ne font-ils point à Dieu même en renversant le bel ordre qu'il a établi dans son Église? S'ils érigent autel contre autel, comme ont fait les protestants dans les derniers siècles, ne retracent-ils pas l'impiété de Coré, de Dathan et d'Abiron, par une usurpation sacrilège du sacré ministère, où il n'appartient qu'à Dieu seul d'élever ceux qu'il choisit? et en se séparant d'elle, ne font-ils pas injure à Dieu, par le trouble qu'ils causent dans sa maison, et qu'ils refusent de marcher sous les étendards de son Église? par-là il est aisé de juger quel est leur malheur. Séparés de J.-C., que peuvent-ils attendre? et à quoi peut-être bon le serment qui se sépare de la tige divine, sinon qu'à être jeté au feu? quel fruit peut-il porter, s'il est privé de la sève? En vain se flattent-ils d'être encore à J.-C. lorsqu'ils refusent d'être à son Église. "Celui-là, dit St. Cyprien, n'a point J.-C. pour père qui n'a point l'Église pour mère. Il consent à n'être jamais au nombre des Saints, puisqu'il se sépare de l'Église sa mère dans laquelle seule se trouvent les saints.

Comme elle n'est qu'un avec J.-C. son époux, elle est elle-même cette vigne seule féconde, et hors de laquelle on ne peut porter de véritables fruits.

C'est cette vigne, dit St. Cyprien, qui répand partout ses branches. C'est un soleil qui lance partout ses rayons; c'est une source d'où coulent une infinité de ruisseaux; mais vigne unique dans la multitude de ses branches; soleil unique dans la multitude de ses rayons; source toujours unique dans la multitude de ses ruisseaux. Séparez les rayons du soleil qui en est la source, il perd sa lumière. Arrachez une branche de sa tige, elle ne peut plus porter de fruits. Séparez le ruisseau de la source qui le produit, il se dessèche. C'est ainsi, dit ce père, que quiconque se sépare de l'Église, la vraie épouse, pour s'unir à une adultère, perd tous les avantages de l'Église; il s'exclut lui-même des biens qui lui sont promis, il ne peut arriver à J.-C., puisqu'il quitte l'épouse même de J.-C. Il devient l'ennemi de J.-C. en déclarant la guerre à son Église.

Quelle paix peut se promettre celui qui fait ainsi la guerre à ses frères? quel sacrifice peut-il célébrer, lorsqu'il se déclare l'ennemi du sacerdoce? Croira-t-il avoir J.-C. dans sa société, lorsqu'il forme cette société hors de J.-C.? Ils ne peuvent être unis avec Dieu, lorsqu'ils ne peuvent être unis à son Église. Livrassent-ils leur corps aux flammes et aux bêtes farouches, ils auraient la peine du martyre sans en avoir le mérite. Et n'avons nous pas appris du grand apôtre, que sans la charité, ni la foi, ni l'aumône, ni le martyre même ne peuvent rien servir.

Tel est donc le malheur des hérétiques et des schismatiques qui se sont séparés de la communion visible de l'Église. "En vain, dit St. Augustin, croyent-ils penser du souverain chef de l'Église, qui est J.-C., ce que les divines Écritures nous disent qu'il en faut penser; s'ils n'appartiennent point à l'unité du corps de l'Église, ils ne sont point dans l'Église, parce qu'ils ne croient point du corps de J.-C., qui est l'Église, ce que J.-C. lui-même nous ordonne d'en croire.

Que nos frères errans reconnaissent donc ici leur malheur et que la naissance même de leur malheur en devienne le remède. Qu'ils cessent, disait autrefois Lactance en parlant des Novatiens, des Valentiniens, des Marcionites et des autres hérétiques; nous pouvons le dire de même des Luthériens, des Calvinistes et de tous ceux qui se sont séparés de la communion de l'Église: qu'ils cessent de se glorifier du nom de chrétiens, lorsqu'ils ont substitué le nom des égarément des hommes au nom et à la foi de J.-C. même. Ce n'est que dans l'Église catholique qu'est le vrai culte du vrai Dieu. Là se trouve la source de la vérité, le domicile de la foi, le temple de Dieu; quiconque n'a pas le bonheur d'y entrer, ou a le malheur d'en sortir, ne peut espérer, ni la vie, ni le salut éternel. Qu'aucun d'eux ne se flatte donc mal à propos. Il s'agit de la vie et du salut, le négliger, c'est le perdre. Qu'ils rentrent donc dans l'Église dont ils sont sortis; qu'ils viennent rechercher la vie dans le sein de leur mère. "C'est chez nous, disait St. Pacien, c'est dans l'Église catholique que se trouve l'eau vive dont J.-C. est la source, et qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Séparés de cette source d'où pouvez-vous tirer votre vie?

En vain les prétendus réformés voudraient justifier leur rupture par les désordres vrais ou faux que leurs pères ont autrefois imputés aux catholiques pour autoriser leur schisme, et par ceux qu'ils prétendraient pouvoir

reprocher à plusieurs membres de l'Eglise. "Séparez-vous de mœurs, leur disons-nous, comme St. Augustin le disait autrefois aux Donatistes, séparez-vous par la différence de votre conduite, de ceux qui, au milieu même de Jérusalem, vivent en citoyens de Babylone; de ceux qui, sous le nom de chrétiens, de catholiques et dans l'Eglise ne vivraient point selon l'esprit de J.-C., et conformément aux règles de l'Eglise." Elle sait que son grain n'est point sans paille, ni son froment sans ivraie. Mais gardez-vous bien de vous séparer de sa communion. C'est se séparer de J.-C. même. En vain allégueraient-ils de prétendues nécessités; le même père leur répondra, qu'il n'y a jamais de nécessité de rompre l'unité.

Tels sont les sentiments des saints docteurs sur la communion visible de l'Eglise; communion dont il n'est jamais permis de se séparer; communion dont la juste privation est la punition la plus terrible; communion dont les avantages sont incalculables; communion dont les liens doivent être infiniment précieux à tout vrai fidèle.

Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas à Dieu de nous avoir fait naître dans le sein et dans la communion visible de l'Eglise, dans cette heureuse terre que Dieu a choisie pour son héritage et sa portion parmi les peuples de l'univers; dans cette terre où se trouvent le tabernacle du Seigneur et son autel, où se trouvent le sacerdoce et le sacrifice, la manne et la loi où subsiste son alliance, seule terre où nous puissions y participer et en recueillir les fruits. Quelle miséricorde! quelle grâce! quel motif de reconnaissance et d'amour!

Soyons sensibles au malheur de ceux qui en sont séparés, soit que par un attentat criminel ils aient rompu avec l'Eglise, tels que sont les hérétiques et les schismatiques; soit qu'ils en aient été retranchés par une juste sévérité de cette sainte mère, tels sont les excommuniés.

Puisque l'Eglise toujours charitable, toujours mère, désire leur retour et le sollicite, qu'elle n'a pas de joie plus grande que lorsqu'elle recouvre ses drachmes perdues et ses brebis égarées; désirons le commémorer, sollicitons le par nos prières auprès de Dieu, auprès de J.-C., le pasteur souverain, le grand Evêque de nos âmes. Si l'Eglise ne les admet point à la participation et à la communion de ses prières publiques, elle gémit pour eux en secret; et elle veut que nous gémissions avec elle. Elle nous y excite par son exemple et par ses paroles le grand jour du Vendredi-Saint, et lorsqu'elle est toute occupée de la mort et du sacrifice de son époux, qui s'est immolé pour le salut de ces brebis qui s'égarèrent. Le grand Apôtre nous y engage, lorsqu'il nous ordonne de prier pour tous les hommes, qu'il nous dit que ces prières sont agréables à J.-C., qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Employons tous les moyens qui peuvent dépendre de nous pour procurer leur retour; et animons-nous par ces paroles si consolantes de l'Ecriture, "que celui qui aura retiré un pécheur de l'égarement de ses voies sauvera une âme de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés propres."

J. A. B. V.

EXPLORATION DU TERRITOIRE DE L'OREGON;

DES CALIFORNIES ET DE LA MER VERMEILLE,

Exécutée pendant les années 1840 1841 1842 par M. DE FELTDE MOFRAS, attaché à la légation de France à Mexico.—Ouvrage publié par ordre du Roi, sous les auspices de M. le maréchal président du conseil et de M. le ministre des affaires étrangères.—4 Vol. grand in-8° avec Atlas in f° de cartes, plans et dessins.—Paris, 1844-1845.

Ce livre, auquel la presse a accordé des éloges unanimes et les honneurs d'une discussion approfondie, renferme, indépendamment de son intérêt politique, géographique et maritime et d'un mérite de style incontestable les plus éclatantes preuves de la puissante civilisation du catholicisme, lorsqu'elle est consacrée à ces sociétés religieuses que l'on s'efforce en vain de calomnier aujourd'hui.

En France, pour la masse du public, et même pour une partie de ceux qui font profession d'éclairer l'opinion, un moine est un membre inutile du corps social, un être purement passif stupidement voué à l'abstinence et à la prière. Et c'est là l'opinion la plus bienveillante car on sait ce que pensent les fortes têtes qui ont étudié la vie monacale dans les fantasmagories de Lejvis ou dans les obscénités de Diderot et de quelques auteurs contemporains.

M. de Mofras a donc montré autant de courage que d'intelligence en réhabilitant, par l'exposition des faits, ces corporations dévouées qui ont rendu tant de services à la France et à l'Espagne. Un exemple qui nous touche de près, le succès des Trappistes en Algérie, vient corroborer les arguments de notre jeune voyageur en faveur de la colonisation religieuse, et nous devons lui savoir gré d'avoir rappelé au public que, dirigés par le grand Colbert, les Ordres conquièrent à la France une portion du monde transatlantique, l'Archipel des Antilles, une partie du continent américain, la presqu'île de l'Inde et tant d'autres possessions. Noble famille, que nous avons oubliée sans pouvoir nous en faire oublier.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le développement descriptif et historique des pays qu'il a parcourus. Le Mexique, se démembrant chaque jour depuis sa séparation d'avec l'Espagne, et perdant le Yucatan, le Texas et bientôt la Californie; l'intérêt que présentent les contrées américaines baignées par la mer Pacifique; la valeur que peuvent acquérir les groupes des Marquises, de Thaïti, de Sandwich; l'Amérique russe et cet immense territoire de l'Oregon que se disputent l'Angleterre et les Etats-Unis, surtout depuis l'ouverture du commerce avec la Chine, qui paraît devoir conduire à

des relations plus générales avec le Japon, et depuis que la communication des deux Grands-Océans semble rendue prochaine par les travaux reconnus exécutables au lac de Nicaragua et par le percement devenu facile de l'isthme de Panama.

Cependant il résulte de l'exploration de M. de Matras un fait important à constater. Aucune des riches vice-royautés qui formaient, il y a peu d'années, le domaine des Rois catholiques en Amérique, n'a éprouvé plus que le Mexique les funestes résultats de la nouvelle ère, si faussement décorée du nom d'indépendance. Au bien-être et à la tranquillité dont jouissait la Nouvelle-Espagne ont succédé de continuelles agitations, une misère générale et les symptômes les plus marqués de la dissolution. Il est vrai que tout ce que ces malheureux pays renferment d'honnêtes gens l'ancienne noblesse, les négociants probes, le clergé, les propriétaires des terres et des mines; tout regrettent le gouvernement royal et font des vœux pour son rétablissement.

Mais ce n'est pas seulement au Mexique que s'accomplit ce changement d'opinion publique. Sans parler des Etats-Unis, où les tendances du *loyalisme* sont bien connues, n'a-t-on pas vu dès 1828 le *libérateur* Bolivar trajecter avec l'un de nos envoyés pour l'établissement d'un prince français dans la Colombie! A Montevideo, au Pérou, à la nouvelle Grenade tout récemment, les mêmes vœux ont été formulés: depuis longtemps le Mexique le partage: en 1834, son ministre à Paris, M. Zozala, avait entamé des négociations à ce sujet, et, à la fin de 1840, un des hommes les plus honorables de Mexico, M. Gutierrez Estrada, bravant les clameurs et même le poignard de quelques évergumènes, osa imprimer dans la capitale un livre où il proposait, comme unique moyen de salut, la reconstitution du trône, en y appelant un prince étranger.

Et c'est assurément un grave sujet de méditation que ce retour des républiques américaines vers les idées monarchiques. Elles se sont épuisées à conquérir une indépendance fictive et désastreuse, mais elles n'ont rien pu édifier sur les ruines qu'elles avaient faites, et se trouvent aujourd'hui embarassées de cette prétendue liberté achetée si cher. C'est que la vraie liberté n'existe pas sans l'ordre, et que toutes ces républiques n'ont pas cessé d'être plongées dans l'anarchie. La république devait faire mieux que la monarchie, elle a fait moins bien. Voilà pourquoi ces pays qui ont en somme si facilement abandonné la monarchie, la regrettent aujourd'hui. Revenons.

Sur tous les points du territoire de la jeune république, les magnifiques ouvrages de fortifications élevés à grands frais par les Espagnols tombent en ruine. Les frontières du Nord sont dégarnies, et les Américains envahissent ce que les sauvages ne devaient pas.

Quel était l'état des choses avant la Révolution? C'est l'auteur qui va nous l'apprendre.

Sous le régime de la métropole, une savante combinaison de *mission* et de *présidés* arrêtait les déprédations des Indiens, et répandait parmi les tribus les bienfaits du catholicisme et les lumières de la civilisation. La ligne stratégique, qui comprenait une étendue de plus de douze cents lieues, commençait au port de San-Francisco et à Monterey, dans la Haute-Californie, et descendait du nord au sud jusqu'à San-Diego. De là elle envoyait un double embranchement pour ceindre les deux côtés de la Basse-Californie, puis traversant le Rio-Colorado de la mer Vermeille, elle longeait le Rio-Gila, passait la Sierra-Madre, et, après avoir protégé le Nouveau-Mexique et le Texas, elle venait finir à l'extrémité des Florides, coupant ainsi l'Amérique dans toute sa largeur, et mettant en communication les bords de l'Atlantique avec ceux de la Mer Pacifique.

En dedans de cette ligne, les gouverneurs et les infatigables missionnaires appelaient les colons, fondaient des *pueblos*, villages composés d'Espagnols et d'Indiens convertis, leur enseignaient la culture des terres, l'exploitation des mines et les arts mécaniques. Ces divers points, garnis de compagnies pré-sidiales, étaient reliés entre eux et formaient un système complet de colonisation et de défense.

Les Jésuites, les premiers, eurent la gloire de concevoir et d'exécuter en partie ce plan admirable, si digne des vastes entreprises de cette corporation à jamais illustre.

Ce ne fut pas seulement dans la Nouvelle-Espagne, mais dans toute l'étendue du continent américain, que la Compagnie de Jésus établit ce système de colonisation. Cependant, c'est au Canada, au Paraguay et en Californie qu'il reçut les plus vastes développements. Pour le Paraguay, les rapports secrets des savants amiraux espagnols, D. Jorje Juan et D. Antonio de Ulloa, qui furent chargés par Charles III de visiter ses domaines d'Amérique, nous ont fait suffisamment connaître les magnifiques résultats obtenus par les Jésuites, résultats à l'égard desquels ils témoignent hautement leur admiration.

M. de Mofras nous fournit encore ici l'occasion de défendre la Compagnie du reproche d'avidité qui lui a été adressé. En effet, il nous apprend que le fonds des missions de Californie, composé en partie de donations et de quelques secours annuels que le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, devenu roi d'Espagne, leur accordait, demeura intact, lorsqu'en 1767 eut lieu la sécularisation de la Société, et lorsque l'administration des missions lui fut enlevée.

Au commencement de cette même année, une personne de Guadalajara laissa par son testament, au collège de la Compagnie de cette ville, un legs de plus de cent mille piastres fortes, "que les Jésuites, déjà en butte aux

colonies de toute l'Europe eurent la délicatesse de refuser", et au moment où il cédèrent l'administration des missions aux Dominicains et aux Franciscains, l'on vit ces hommes vénérables s'éloigner de cette terre qu'ils avaient arrosée de leur sueurs et fécondée de leur parole apostolique, n'emportant pour tout bien qu'une robe de bure grossière.

En effet, l'Écriture dit "Gratis accepistis, gratis date." Les prélats veillaient avec le plus grand soin à ce que le vœu de pauvreté fut révéremment observé, et celles que fussent les richesses dont disposait la mission, il était sévèrement interdit aux religieux de prélever autre chose au-delà du strict nécessaire. Le bénéfice qui résultait de l'échange des produits du sol servait à embellir les églises à répartir entre les néophytes les vêtements et les objets les plus nécessaires. Le missionnaire n'était considéré jamais que comme l'administrateur des biens de la communauté, et devait se conformer à un des principes fondamentaux de la colonisation : *Pater est tutor ad bona Indiorum.*

Les missions sont toutes construites sur un plan analogue. L'une des plus vastes de la Californie, qui en renferme quarante-trois, c'est celle placée sous l'invocation de saint Louis, roi de France, et qui s'étend à quelques lieues de la mer, dans une vallée délicieuse, au bord d'une petite rivière dont le cours fertilise des jardins et des vignobles.

Le bâtiment, quadrilatère, présente une façade avec une galerie couverte de cinq cents pieds de front ; l'église, qui peut contenir plus de trois mille personnes, occupe un des côtés, et le centre de l'édifice est formé par une cour carrée, entourée d'arcades, comme un cloître, plantée d'arbres et ornée de fontaines. Ces bâtiments, d'une architecture simple et noble, sont construits avec une grande solidité. Ils contiennent les cellules des moines, des ateliers de tous métiers, des infirmeries et des écoles où l'enseignement s'exerce d'une manière toute patriarcale. Les indigènes convertis et les enfants blancs y reçoivent les éléments de l'éducation, du chant et de la musique. Les Indiens ont pour cet art une merveilleuse aptitude, et l'auteur assisté à la célébration de plusieurs fêtes religieuses, où la variété des instruments et la justesse du plain-chant lui causèrent la plus agréable surprise.

A continuer.

IDÉE FAMILIÈRE DU SYSTÈME SOLAIRE.

Il est souvent malaisé de prendre une idée nette et lucide des rapports qui sont exprimés par un nombre de chiffres considérable ; il semble que les grandeurs numériques, étant les plus abstraites soient aussi celles que notre esprit laisse échapper le plus volontiers. Mais il est peu d'endroits où cette imperfection de notre intelligence se fasse mieux sentir que dans les questions astronomiques, lesquelles comprennent presque toujours des durées et des étendues qui dépassent toutes les durées et toutes les étendues que nous sommes habitués à nous imaginer. Ainsi, par exemple, lorsque l'on dit que les étoiles sont situées à une distance de notre système planétaire, qui est au moins égale à 6,720,000,000,000,000 lieues, quel est celui de nous qui serait en état de se faire une idée précise de cette énorme grandeur ? quelle imagination s'est jamais représenté une route ou un ruban de six quadrillions sept cent vingt mille trillions de lieues ? et quelle impression notre souvenir conserve-t-il d'un tel chiffre, sinon qu'il indique un éloignement qui dépasse toutes les limites de nos mesures ? Il en est à peu près de même quand on se contente d'exprimer par des chiffres les rapports qui existent entre la masse de la terre et celle du soleil, ou des principales planètes, entre les diamètres des divers astres et ceux de leurs orbites, ou d'autres rapports aussi compliqués. La géométrie, en un mot ne se peint pas toujours chez nous d'une façon claire et précise. Aussi, une représentation simple et familière de la figure générale du système planétaire laisse-t-elle dans notre mémoire des traces bien plus lumineuses et plus profondes que tous les enseignements de chiffres et de relations mathématiques. M. Herschell, dans son *Traité d'astronomie*, n'a point dédaigné d'employer ce langage pour fournir aux yeux un tableau complet et facile à étudier ainsi qu'à retenir les divers astres en compagnie desquels nous vivons. Voici à peu près la comparaison qu'il établit.

Représentons-nous une vaste prairie bien unie et d'environ trois quarts de lieue de longueur en tous sens : nous en ferons le grand plan de l'écliptique que toutes les planètes rencontrent sans jamais s'en éloigner, sinon d'une très petite quantité, soit en-dessous, soit en-dessus ; nous pourrions donc nous figurer qu'elles roulent toutes dans leurs orbites comme des boules qui marcheraient sur le gazon. Maintenant, en mettant dans le lieu de notre prairie une boule de deux pieds de diamètre, comme une grosse citrouille, nous en ferons le soleil. Mercure, qui est la planète la plus voisine, tournera sur un cercle à 82 pieds de distance de notre colosse du milieu, et sa grandeur relative sera simplement celle d'un grain de moutarde. Vénus, représentée par un petit pois, tournera dans son orbite à une distance du soleil de 142 pieds. La terre, représentée par un pois un peu plus gros, tournera à 215 pieds, et la lune, par un grain de chenevis, à 5 ou 6 pouces de la terre. Mars, comme une forte tête d'épingle, à 527 pieds. Les quatre petites planètes, Junon, Cérès, Vesta et Pallas, semblables à des grains de sable, seront à 5 ou 600 pieds. Jupiter, semblable à une orange moyenne, sera déjà à 1,100 pieds. Saturne, comme une petite orange entourée d'un anneau de papier d'un demi-pouce de largeur et séparé par un intervalle à peu près pareil du corps de l'orange, se trouvera à une distance du soleil de 2,000 pieds, ou un demi-tiers de lieue. Uranus, figurée par une grosse ceri-

se, tournant en cercle dans un éloignement de 4,100 pieds, ou environ un tiers de lieue, terminera le tableau, et formera la limite extérieure du système solaire. Quant aux comètes que l'on verrait parfois descendre irrégulièrement et en tous sens dans la prairie, les plus petites seraient comme une plume légère qu'un coup de vent transporte ; les plus grandes comme la fumée d'un feu de feuilles mortes allumé par quelque bûcheron dans le milieu de la prairie, et se perdant dans l'espace par son extrémité, tout en projetant sa vapeur d'un astre à l'autre.

Ce qui frappe dans ce grand spectacle ainsi saisissable par un seul coup d'œil, c'est l'étonnante disproportion qui existe entre la quantité de matière solide et la quantité d'espace vide ou elle se meut. Dans un vaste champ, à peine dix à douze graines semées ! On ne sait de quoi s'étonner davantage, ou de l'avarice avec laquelle la substance sidérale est partagée aux astres qui en sont composés, ou de la magnificence avec laquelle l'étendue a été prodiguée à leurs mouvements et à leurs orbites presque solitaires par l'énorme distance qui les sépare. Mais la main qui entretient les étoiles dans le ciel ne manquait ni de la richesse du nombre pour compenser la petitesse apparente de chacune de ses créatures, ni de la richesse de l'immensité pour doter chacune d'elles du territoire spacieux qui lui convient. Mais cet enchaînement entre des êtres aussi petits que les planètes et séparés les uns des autres par des distances aussi énormes, devient bien plus frappant et plus surprenant encore quand on quitte notre monde pour élever sa conception jusqu'au monde des étoiles.

En effet, si, après avoir réduit les planètes, comme nous venons de le faire, de manière à les emprisonner dans l'étroite enceinte de quelque une de nos vallées, on suppose que les étoiles se soient amoindries et rapprochées dans la même proportion, il faudra voyager longtemps avant de parvenir à rencontrer les plus voisines d'entre elles. Quoiqu'on ne sache pas au juste quelle est la distance à laquelle on les devrait trouver, cependant il est certain que l'on pourrait aller à 5000 lieues environ dans tous les sens avant d'en trouver une seule ; alors on toucherait sans doute du pied quelque nouvelle boule enflammée, grosse de deux pieds, comme le soleil, ou moins grosse peut-être, ou au contraire plus grosse encore ; grosse d'un pied, de quatre, de cinq ; de cent, de deux cents ! Qui peut savoir les mystères du ciel ? On toucherait quelque étoile près de laquelle notre soleil à son tour ne paraîtrait plus que comme une cerise ou un grain de moutarde à côté d'une citrouille ; quelque étoile illuminant et échauffant, comme notre soleil un cortège de planètes dont les dimensions surpassent peut-être aussi tout ce que nous connaissons et qui tournent chacune dans d'immenses orbites de plusieurs lieues de diamètre autour de leur astre central. Puis à des milliers de lieues une lumière nouvelle, des planètes nouvelles ! Et des millions de ces soleils se gouvernant ainsi dans leur éloignement réciproque sans se choquer ni se contrarier, après qu'on les aurait examinés, classés, mesurés se montreraient comme réunis en groupes d'un milliard de lieues de diamètre, séparés peut-être à leur tour par des milliards de milliards de lieues, d'autres agglomérations solaires de même nature distribuées dans un autre coin de l'espace. C'est ainsi qu'après avoir réduit un instant les grandeurs du ciel de manière à ce que notre esprit puisse les saisir, nous les voyons bientôt nous échapper de nouveau, malgré la diminution prodigieuse que nous avons supposée, pour se perdre comme auparavant dans les abîmes de l'infini. Voilà la condition de toutes les choses divines et sans mesure. On croit les rapetisser en en prenant la moitié, puis le quart, puis le dixième ; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'y a ni quart, ni dixième dans un tout qui est infini, et que la millième partie est infinie tout aussi bien que le premier infini dans lequel on avait commencé à perdre ses regards.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

(Correspondance particulière.)

12 septembre.

Aujourd'hui a eu lieu au Quirinal le consistoire public dont je vous avais parlé et dans lequel S. E. le cardinal Altieri a reçu le chapeau des mains de Sa Sainteté. Dans l'après-midi le nouveau cardinal est allé, suivant l'usage, en grande pompe à la basilique de Saint-Pierre, prier au tombeau des Saints-Apôtres, de là il s'est rendu chez le cardinal Miccra, doyen du Sacré-Collège, pour faire à cette Eminence la visite ordinaire. Le soir il y a eu, pour la cérémonie du chapeau, une brillante soirée au palais Altieri, où se pressaient en foule, dans les magnifiques salons du cardinal, les cardinaux, les prélats, la noblesse romaine et le corps diplomatique. M. Rossi est arrivé au moment où déjà tout le monde se retirait et où la cérémonie de la mise du chapeau était terminée.

S. E. le cardinal Altieri sera, dit-on, nommé secrétaire *dei memoriali*, ou, en d'autres termes, ministre des requêtes. Dans le prochain consistoire secret, qui doit avoir lieu au mois de novembre, S. S. décorera, dit-on, de la pourpre romaine, son majordome, Mgr Pallavicini, d'une illustre famille de Gênes, Piccolomini, préfet des armes, et Mgr Simonetti, assesseur du saint office.

Lundi prochain 15 septembre, se tiendra ici le premier grand chapitre de l'ordre de Malte, rétabli par le Pape actuel. La mission des nouveaux chevaliers se borne maintenant, comme chacun sait, à soigner les malades, et ils desservent à Rome un des plus beaux hôpitaux. La réunion du 15 a pour but l'élection d'un nouveau lieutenant-général. Parmi les compétiteurs

pour cette dignité, on nomme MM. Borgia, Colloredo, Ferretti; ce dernier sera élu, selon toutes les probabilités.

—On écrit de Rome que la congrégation pour la Propagation de la Foi vient de faire réimprimer les actes, canons et décrets du saint concile de Trente, et que cette nouvelle édition, soigneusement purgée de toute faiblesse typographique, est destinée à servir de forme à toutes les réimpressions futures. Il y sera joint, en forme d'appendice, plusieurs documents précieux; à savoir; les constitutions pontificales portant approbation des décrets du concile et réglant leur application pratique, ainsi que les anciennes constitutions répristinées par le concile. La seconde partie d'appendice donnera le traité du décret du concile de Constance, rendu contre Wicleff et Huss, ainsi que les bulles pontificales contenant la condamnation de Luther, de Jansénius, de Quesnel et du synode de Pistoie.

FRANCE.

—On écrit de Reims :

« Mgr. Gousset, archevêque de Reims, est parti vendredi dernier pour Paris. De cette ville, S. Em. se rendra directement à Rome par Lyon et Marseille, où elle s'occupera, entre autres choses, de la béatification du vénérable fondateur des frères des écoles chrétiennes, J. Bap. de La Salle, né à Reims. »

—M. l'abbé Souillard, jeune prêtre doué de connaissances musicales assez étendues, et animé d'un zèle éclairé pour la restauration de la musique sacrée, vient de quitter la paroisse Saint-Vincent de Châlons-sur-Saône pour entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, rétabli par le R. P. Lacroix.

UNIVERS.

—Le *Réveil du Midi*, nouveau journal de Toulouse, annonce que le maire de cette ville vient d'envoyer une supplique à Rome; à l'effet de hâter la canonisation de la bienheureuse Germaine Cousin, dont la sainteté se manifeste toujours par de nouveaux miracles.

—Le projet de Saône-et-Loire a l'intention de faire remettre une gratification à la nommée Simonne Rasier; veuve Barnait, de la commune d'Anost, par l'inspecteur départemental des enfans trouvés, qui lui a signalé sa belle conduite.

Cette femme paraît avoir voué son existence aux enfans trouvés. Elle en a élevé vingt-cinq, et elle ne s'est pas bornée à leur donner des soins pendant leurs premières années; elle les a élevés, placés, mariés, et même dotés comme s'ils eussent été ses propres enfans. Elle en a encore cinq chez elle qu'elle placera comme les autres; car cette digne femme n'en a jamais renvoyé un seul à l'hospice.

Sur la demande du préfet, le conseil-général a exprimé le vœu que la veuve Barnait fût proposée pour l'un des prix Monthyon.

—D'après une résolution du conseil-général du Cantal, il va être établi un asile agricole destiné à recueillir les enfans trouvés abandonnés et orphelins pauvres du département. Cet asile, où les enfans recevront une éducation morale et religieuse, et les notions pratiques de l'agriculture perfectionnée, formera une pépinière de bons valets de ferme, qui deviendront un jour d'utiles auxiliaires pour le progrès de la culture de ce pays. L'établissement sera fondé sur la propriété de M. Delmas, préfet de Saône-et-Loire, qui en a présenté le plan, d'après celui de l'asile de Montbellet, et qu'il a créé dans le département qu'il administre. *Journ. des villes et des Camp.*

ANGLETERRE.

—Le révérend Charles Bridges, ex-étudiant du collège d'Aviel, Oxford, vient de passer au catholicisme; M. Ros Combe Pole, marguillier de Bridge-Water, sa femme, trois sœurs, et les membres de sa fabrique, se sont également convertis à la religion catholique. Une des dames est, dit-on, Mme. Austin, veuve du professeur Austin, de King's collège, Londres. De nouvelles conversions sont attendues sous peu. M. Pole a annoncé sa conversion, ainsi que celle de sa famille au révérend Nihille, vicaire de Bridge Water.

PRUSSE.

—Depuis nombre d'années le gouvernement prussien s'est emparé, pour la livrer aux protestans, de la belle et ancienne église des Jésuites, à Trèves, qui, après la Révolution, servait de chapelle au grand séminaire. L'autorité ecclésiastique n'a jamais cessé de réclamer, près qui de droit, contre cette usurpation, mais sans succès.

Cependant, lors du voyage de Guillaume IV à Trèves, en 1842, ce monarque, reconnaissant lui-même la justice de ces réclamations et voulant effacer les fâcheuses impressions que le règne précédent avait laissées dans les provinces rhénanes, promit formellement à M. Arnoldi de lui restituer cette église dès qu'un temple protestant serait construit dans l'ancien palais de Constantin; des mesures devraient être prises promptement à cet égard.

Mgr. Arnoldi, voyant que rien ne se faisait, malgré la parole royale, voulait réclamer de nouveau près du Roi, lors de l'entrevue que le prince eut avec S. M. Solzenfels. Mais le prince, trop occupé des préparatifs de réception de la reine Victoria, ne put accorder l'audience particulière à Mgr. l'évêque de Trèves.

Plus tard son suffragant, accompagné de M. l'abbé Hotzer, curé de Saint-Castor, à Coblenz, se rendit aussi à Solzenfels pour faire sa cour au Roi, et put demander, au nom de son évêque, la restitution de l'église en question.

A cette nouvelle réclamation, si nous sommes bien informés, le monarque parut très étonné et s'écria: « Comment! cette église n'est pas encore rendue!... J'aviserai, monsieur l'abbé; » et le Roi en prit note sur-le-champ.

Ce seul fait démontre quel esprit régnait dans le cabinet de Berlin et comment la volonté du prince est entravée.

UNIVERS.

Dégradation d'un renégat.—Mgr. l'évêque de Trèves, officiellement instruit que le sieur Fass s'était engagé à *desservir* la communauté schismatique catholico-allemande de Sarrebrück, a envoyé, le 16 août, à Lockweiler, une commission épiscopale pour procéder à l'excommunication et à la dégradation de cet apostat.

Cette commission, composée de Mgr. Müller, suffragant de Trèves, d'un chanoine et d'un secrétaire, avait assigné devant elle le délinquant, et, après l'avoir entendu, suivant les règles canoniques, et s'être assurée de sa résolution et de son obstination à persévérer dans le schisme, l'a conduit à l'église de Lockweiler, où, revêtu des ornemens sacerdotaux, Mgr. le suffragant, devant le saint-sacrament exposé, a procédé solennellement à sa dégradation. Lui ôtant l'un après l'autre, les insignes du sacerdoce.

Une lettre particulière des environs de Lockweiler nous apprend que, malgré l'effronterie habituelle de ce renégat, une émotion et un saisissement involontaire se sont emparés de lui pendant ce terrible moment.

Toute la paroisse, témoin de cette tristement imposante cérémonie, en a été touchée jusqu'au larmes. Cela est d'autant plus facile à croire que malgré les efforts de M. Fass pour pervertir ses ouailles, pas une âme, si ce n'est une malheureuse fille de *berger du village*, n'a voulu suivre ses égaremens. Cette fille, chassée du presbytère, nous ignorons pourquoi, par les chefs municipaux, a été l'objet d'un mariage complet.

Les nouveaux sectaires Sarrebrückois font dans la personne de M. Fass, une acquisition tout-à-fait digne d'eux. *Journal des Villes et des Camp.*

SUISSE.

Affaires de Suisse.—La *Gazette d'Etat de Lucerne* donne sous ce titre; *Congrès catholique de Zoug*, l'importante nouvelle qui suit:

« Au milieu des déplorables perturbations qui désolent notre patrie, plus d'un homme de bien avait énoncé le désir de voir ce que l'on y trouve encore de loyaux confédérés se réunir pour aviser aux moyens de ramener en Suisse une solide paix et pour se promettre fraternellement d'employer toute leur influence à faire adopter ces mesures dans toute leur étendue.

« La réunion des catholiques les plus considérés de treize cantons, qui vient d'avoir lieu à Zoug les 15 et 16 de ce mois, est un premier pas vers la pacification générale. Nous saluons ce congrès comme un événement de la plus haute portée, et c'est avec une profonde joie que nous enregistrons un fait destiné à produire les plus salutaires et les plus durables conséquences.

« Des magistrats catholiques avaient depuis quelque temps conçu la pensée d'entreprendre enfin quelque chose de décisif pour mettre un frein aux hostilités incessantes dirigées avec une effrayante activité contre le catholicisme, en découvrant à la Suisse entière les véritables desseins des catholiques; et lui dévoilant en même temps les abominables impostures et les calomnies de ses adversaires. L'un de nos plus illustres confédérés, dont un membre de l'assemblée catholique a dit avec raison que son nom seul vaut d'importants services, a pris sur lui d'adresser à un petit nombre d'hommes haut placés l'invitation de se rendre à Zoug, le 15 septembre, pour délibérer sur la situation actuelle de la patrie et spécialement sur celle de la population catholique. Le plus grand nombre des invités se rendirent avec joie à cette invitation: de toutes les parties de la Suisse ils arrivèrent à Zoug. Ni l'éloignement, ni les intempéries, ni les soupçons, ni les persécutions même auxquelles cette démarche pouvait les exposer, ne purent les arrêter; et c'est ainsi que cinquante-sept magistrats et autres personnages considérables se sont trouvés réunis le 16, se saluant avec affection et se tendant leurs fraternelles mains.

« Les affaires ont été traitées avec la dignité qui convenait à leur importance. Les délibérations se sont prolongées pendant deux jours entiers, depuis le matin jusqu'à une heure assez avancée de l'après-midi. Pas une parole offensante, pour les partis ou pour les personnes, n'a été prononcée; mais il s'est manifesté constamment une volonté ferme et unanime d'engager son bien et son sang pour la foi que l'on professe, de soutenir envers et contre tous les droits de sa confession, de les défendre en élevant toujours les réclamations du droit violé contre toute espèce d'injustices déjà accomplies ou encore en projet, et cela avec unanimité, sans distinction de cantons ni de localités.

« Assurance, reconnaissance et indépendance des droits confessionnels, tel est le résumé de la prétention unanime des représentants des populations catholiques; telle aussi a été leur unanime résolution.

« Il a été déclaré à la même unanimité que de même que l'on exige toute garantie pour les droits confessionnels et pour le libre exercice du culte catholique, on reconnaît les droits de la confession protestante à la même garantie, que l'on n'entend l'entraver en quoi que ce puisse être, et qu'en général on a l'intention, au moyen de la reconnaissance pleine et entière des droits des deux confessions et d'une inviolable adhésion au Pacte fédéral de rentrer dans la voie de la paix publique, sur les bases convenues et posées par les ancêtres. Pour atteindre ce but, on est disposé à s'unir avec tous les loyaux protestans, avec tous les véritables amis de la patrie commune. Dès ce moment, l'assemblée a déterminé et adopté les démarches et les mesures propres à préparer et à amener cette désirable union.

« Ayant ainsi accompli son importante tâche, l'assemblée s'est séparée comme elle s'était formée, sans bruit et sans éclat. Des hommes qui ne s'étaient point intérieurement connus, devenus amis et inséparables alliés retournèrent chacun en son domicile, pour s'occuper immédiatement de l'accomplissement des paroles données.

« Encore une fois, nous saluons avec une indicible joie un événement de

si haute importance. Nos espérances ne nous trompent pas, lorsque nous voyons le commencement d'une ère de retour aux principes de la justice et du droit, la fondation d'une autre *ligue populaire*, qui ne sera pas (comme celle de Berné) un instrument de révolution, mais un appui préparé au maintien de l'ordre et de l'exécution des lois qui seules sont capables de rendre à la Suisse le calme des esprits, la paix publique et l'ancienne concorde. Souvent déjà nous avons exprimé notre ferme conviction que le peuple suisse n'est pas encore, en son entier, pénétré du vent de l'incrédulité et des idées révolutionnaires. A la surface flottent, il est vrai, bien des immondices qu'y ont assemblées le choc de tous les vents; mais dans les profondeurs jaillit encore la source pure de la foi, de la piété, de la moralité et du véritable amour de la patrie. Revenir à ces éléments de la vie des nations, c'est la pensée qui a provoqué la convocation du congrès catholique, et nous nous tenons pour assurés que dans cette voie elle rencontrera la grande majorité du peuple suisse."

Maintenant que, grâce à Dieu et à la victoire dont il a fait don à sa cause, le catholicisme de Suisse a pris une attitude tellement imposante que Berne même avec ses 40,000 baïonnettes se retire d'une lutte dont il apprécie la gravité, le moment était venu, pour le parti victorieux, de proposer une paix solidement basée sur le respect réciproque des droits des deux confessions qui scindent la Suisse; et dans le programme de cette paix de réclamer l'alliance de tous les probes et loyaux protestants. Ce premier pas ainsi fait ne sera point infructueux; mais qui l'a fait avec une si noble et si intégrale franchise! Ce sont ces mêmes *ultramontains*, ces *Jésuites* dont l'existence et l'influence ont été si souvent proclamées incompatibles avec la paix publique en Suisse. Ainsi les opinions factices et les fureurs à froid finissent toujours par recevoir l'accablant démenti des faits. *Univers.*

LISBONNE.

Les journaux ont parlé dans le temps de l'expulsion assez violente de Madère du sieur Kalley, missionnaire méthodiste; ils ont également parlé de l'inutilité des réclamations adressées à ce sujet par le gouvernement portugais, l'effet d'obtenir une réparation de l'injure faite en cette circonstance à cet autre Pritchard. Des lettrés de Lisbonne que nous avons sous les yeux nous présentent l'état de la ville de Madère sous un aspect tout-à-fait satisfaisant. L'évêque de cette ville a entrepris la visite de son diocèse, et partout il a été reçu avec un véritable enthousiasme. Ses paroles pleines de douceur et de charité, son assabilité et son zèle qu'il a montré dans l'administration des sacrements, ont ravivé partout la foi; la plupart de ceux qui s'étaient laissés entraîner par la philanthropie trompeuse des sectaires sont rentrés dans le sein de l'Eglise. Mgr. l'évêque, profitant de ces bonnes dispositions, a déterminé le conseil municipal à fonder plusieurs établissements charitatifs. Le sieur Kalley se verrait plus que jamais mal accueilli si, ce qui ne sera pas, il lui prenait envie de revenir visiter cette île où, par ses fougueuses prédications, il était parvenu à égarer quelques esprits. *Univers.*

PAYS-BAS.

(Correspondance particulière.)

8 septembre.

Tandis qu'en Angleterre l'Eglise catholique fait les progrès que vous connaissez, elle en fait également dans les parties protestantes de la Vieille-Néerlande, où l'on compte de nombreux retours à la véritable doctrine de Jésus-Christ. L'Eglise catholique y est dans un état qu'on peut appeler florissant. Le Roi, bien que calviniste aussi sincère que rigide, fait preuve d'un grand esprit de justice et d'une haute sagesse politique envers la minorité de ses sujets, de sorte que les catholiques ne peuvent assez lui tenir compte de sa bienveillante tolérance à leur égard. Guillaume III sait que notre Eglise ne demande, dans son royaume ni ailleurs, aucun privilège, se contentant de réclamer une absolue liberté; et puisque les libéraux de toutes couleurs réclament également une multitude de libertés, les unes possibles, les autres qui ne le sont pas; il considère comme aussi juste que rationnel de laisser à l'Eglise la seule liberté qu'elle réclame: celle de son administration intérieure et spirituelle. Or, cette liberté, si innocente envers l'Etat, est pleinement accordée aux catholiques, non seulement dans les provinces du Luxembourg et du Brabant septentrional, où ils sont en majorité, mais aussi dans les provinces du Nord, où ils se trouvent en minorité. Ainsi, pendant qu'en Allemagne toutes sortes d'outrages sont prodigués à la foi catholique et qu'en France on disperse les Jésuites, les Pères de la Foi célèbrent en Hollande des missions publiques en pleine liberté. Le Gouvernement protège même ces exercices. J'ai dernièrement assisté, à Amsterdam, à l'une de ces missions, et j'ai été également surpris et édifié du recueillement des catholiques et de la décente tenue des protestants qui y assistaient. Un grand nombre de conversions ont été le fruit de cette mission; beaucoup de ceux qui les ont fréquentées sont rentrés dans les voies de la vie chrétienne; chez beaucoup d'autres, le zèle de la foi, presque éteint s'est ranimé. Mais ce qui, parmi les réformés, a produit la plus profonde impression, parce qu'ils y ont trouvé la preuve des salutaires effets qu'elle a produits sur les esprits et sur les cœurs, ça été la restitution de plus de 60,000 fl. de Hollande, soustraits à plusieurs maisons de commerce qui n'ont pu cacher leur surprise en les recevant des mains des confesseurs.

Quant au calvinisme néerlandais, il subit le même destin que toutes les autres factions du protestantisme. Il est profondément déchiré dans ses entrailles; en sorte que, à moins que tous les signes avant-coureurs des catastrophes religieuses ne soient ici trompeurs, ils se trouvent dans le plus dangereux état de crise. Des trois facultés théologiques des universités hollan-

daises, celle de Grœningue et de Leyde sont décidément rationalistes dans le sens du philosophisme allemand; celle d'Utrecht seule conserve encore, dans une partie de ses membres, les dogmes de l'ancien calvinisme et les décrets du synode de Dortrecht. Là les deux partis opposés sont en pleine hostilité de doctrines; il n'est aucun moyen ni aucune espérance de parvenir à les réconcilier. *Univers.*

TUNIS.

—On écrit du Tunis, le 28 août:

« La fête de Saint Louis a été célébrée hier à Carthage dans la nouvelle chapelle catholique. Mgr. l'évêque Rosalia a procédé avant la messe à la consécration définitive de la chapelle; et, dans une allocution appropriée à la circonstance, il a fait observer qu'un pareil acte n'a pu encore avoir lieu, avec une telle solennité, dans aucun autre pays; sous la domination musulmane.

« Cette fête nationale et religieuse avait attiré un grand nombre d'habitants français et étrangers de la religion catholique résidant à Tunis. Elle a pris tout-à-fait le caractère d'une fête patronale et commune à toute la population chrétienne, et contribue à populariser le nom français. »

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

—Le Gouverneur Général, en conseil, a ordonné que les importations de patates de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du prince Edouard, soient exemptes de tout droit, jusqu'au 1^{er} septembre 1846.

Minerve.

Aujourd'hui à la Cour du Maire plusieurs charretiers ont été condamnés à l'amende pour avoir conduit leurs chevaux trop vite et pour s'être absentés de leurs voitures.

Idem.

—Nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui le compte-rendu de la dernière séance du comité de secours. Il y a été résolu, sur motion du révérend M. Mackie:

« Qu'il soit donné instruction au comité d'investigation et de distribution d'organiser au plutôt une administration ou un comité pour prendre soin des pauvres durant l'hiver, et qu'une somme de £2, 500, sur le £10,000 en réserve, soit mise à la disposition du dit comité pour cette fin.

Canadien.

—Le capitaine Walter Jones, des dragons légers de la Reine, a versé entre les mains du comité de Montréal la somme de £20, produit d'une souscription faite parmi les membres de sa troupe en faveur des incendiés de Québec.

Idem.

—Un nouveau règlement de la corporation de Montréal fixe un tarif pour les charretiers, etc., et oblige les conducteurs de voiture publiques, telle, qu'omnibus, cabs, etc., de l'avoir imprimé et affiché au dedans de leurs voitures, sous peine d'amende et de prison.

SUISSE.

—On écrit de Berné:

« Le Grand-Conseil est assemblé depuis ce matin. M. Neuthaus a fait un discours qui n'a pas duré moins de deux heures un quart. Il a d'ailleurs parlé en homme qui voulait enlever le vote du Grand-Conseil.

« Enfin la proposition du Gouvernement a réuni une majorité imposante.

« Le Grand-Conseil vient d'adopter à la majorité de 135 voix contre 42 la résolution suivante:

« Le Grand-Conseil de la république de Berné:

« Après avoir entendu le rapport du Conseil exécutif et la situation politique actuelle du pays;

« Confiant dans le conseil exécutif, arrête:

« Sont approuvés les principes développés dans le présent rapport, tendant à suivre dans l'administration de l'Etat un progrès soutenu, en se maintenant dans les voies légales, et combattre avec force toute tendance illégale. *Univers.*

ESPAGNE.

—D'après les journaux de Madrid, le général Narvaez serait en ce moment sérieusement malade: une affection de foie dont il souffre depuis longtemps aurait pris un caractère de gravité inquiétant.

—On assure que, bien que l'opinion se prononce en général pour une prompt convocation des Cortès, le Gouvernement serait décidé à ajourner leur réunion jusqu'à la fin de décembre. *Univers.*

I. E. N. A.

LE CRUCIFIX DU VOLTIGEUR.

Tonnerre de Brest, voltigeurs!!!

SUITE ET FIN.

« Donc je fais quatre parts de la chose en question.

« *Primo*, mille écus à placer chez un banquier de la capitale: ci, 1000 écus; je les pose.

« *Secundo*, cent francs pour m'acheter une montre d'argent et des chemises de toile de Hollande: ci, 100 fr.; je les pose.

« *Terso*...

—Pardon, faites excuse, dit le maître d'école: sans vous interrompre, c'est *tertio* que vous devez dire *Primus, secundus, tertius*, etc. *Primo, secundo...*

— *Tertio*... c'est cela... parbleu, vous avez parfaitement raison.

M. le maître d'école fit une grimace improbative, mais le père Labranche ne s'en aperçut pas et continua :

— *Tertio*, que je dis à mon épouse, cent francs pour te donner des dentelles lorsque nous passerons à Malines : ci, 100 fr. ; je les pose.

« Quatrièmement (le père Labranche était au bout de son latin) quatrièmement, soixante-cinq francs quatre-vingts *centimes* pour remettre à M. le curé d'Ambleteuse, afin qu'il dise des messes à notre intention si nous sommes tués pendant la campagne, et que, du reste, il fasse quelque bien aux indigènes : ci, 65 fr. So cent. je les pose.

« Total, trois mille deux cent soixante-cinq francs quatre-vingts *centimes* ; c'est juste.

« Mon épouse m'estimait trop pour me contrarier en cette occasion. La chose fut donc résolue, faite et parfaite.

« Quelques jours après, nous chargions toute notre batterie de cuisine sur notre brillant mulet *Mustapha-Pacha*, et nous partions, musique en tête, pour prendre Ulm en passant, et aller sans façon tout droit à Vienne passer une superbe revue devant le palais de l'empereur d'Autriche.

« Quelle revue, Dieu de Dieu ! quarante mille hommes en bataille, Napoléon avec tous ses généraux, et notre tambour-major du trente-sixième, qui était le plus bel homme du corps d'armée !...

« Eh bien ! je l'ai vu l'empereur Napoléon ; je l'ai vu comme je vous vois. « Ici l'auditoire devint tout oreilles. « Je l'ai vu comme je vous vois, un jour surtout en Italie qu'il vint me frapper sur l'épaule, lorsque ma femme et moi nous distribuions *gratis* le schnick à nos voltigeurs, pour les aider à gravir les fichus sommets du Saint-Bernard. Depuis je l'ai retrouvé vingt fois : au camp de Boulogne, à Austerlitz, à Berlin, à Madrid, et *cætera*, et *cætera* ; et, pour vous parler franchement, je n'ai jamais bien compris tout ce qu'on a dit de lui, sans parler de ce qui a été écrit dans les livres à son sujet.

« Napoléon, voyez-vous, c'était un homme comme vous et moi : pas grand, pas charnu, surtout dans le temps qu'il passa empereur ; et quand il n'était pas suivi de son état-major, il ne faisait guère plus de bruit que notre adjudant Del Loco, qui fut pendant deux mois mon fourrier.

« Mais, après cela, c'était un gaillard connaissant parfaitement bien la théorie, les sièges, les batailles, et généralement tout ce qui concernait son état. Notez ensuite qu'il était furieusement estimé du militaire. J'ai passé je ne sais combien de nuits blanches pour l'obliger ; et tout le trente-sixième se serait fait hacher pour lui, depuis le colonel jusqu'aux cantinières.

« Or, c'est bien ce qui arriva à Iéna le 14 octobre de l'année 1806. Je ne sais trop quel mauvais tour les Prussiens avaient voulu nous jouer ; mais un instant, nous ne donnons pas dans la couleur, et nous allons, au commencement de l'automne, en toucher deux mots au roi Guillaume.

« Donc, pour vous achever de conter, j'étais avec le régiment faisant partie du corps d'armée du maréchal Soult, qui le dirait bien s'il voulait. Nous nous trouvions le 13 octobre en vue de l'ennemi, et le trente-sixième bivouaquait au pied d'une colline boisée que nous devions enlever le lendemain pour notre déjeuner.

« Je ne vous le cache pas, j'avais comme des pressentimens de ce qui devait arriver dans la bataille : et quoique avant de m'étendre entre mon épouse et mon mulet, j'eusse pris cinq ou six fois la goutte, je ne dormis point aussi doucement qu'à l'ordinaire ; de sorte qu'au point du jour, je me réveillai les côtes brisées, et tous les membres engourdis par le froid d'un épais brouillard. Mon épouse, déjà sur pied, m'offrit en vain ma ration ordinaire... une idée de schnick... deux doigts de cognac... un léger soupçon de véritable rhum de la Jamaïque. Mais, bah ! rien ne m'allait ; j'avais l'estomac glacé et le cœur gros pas plus qu'un grain de moutarde.

« Cependant notre compagnie de voltigeurs, presque toute composée de Bretons, amis et connaissances, devait marcher cent toises en avant du régiment. Pour lors, j'empoigne donc mon fournement, est suivi de mes serins, je m'avance vers le bois en tirailleur, m'attendant à chaque instant à me casser le nez contre quelque batterie prussienne. J'en avais froid à l'occiput, comme disait notre cousin le chirurgien-major. Mais n'importe, j'allais toujours en avant ; mes voltigeurs me suivaient comme des agneaux, et vous pensez bien qu'avant d'ouvrir le bal nous avions préparé nos clarinettes.

« Tout d'un coup cette décharge à laquelle je m'attendais se fit entendre. Nous nous trouvions sur le flanc d'une brigade ennemie de cinq mille hommes, et, à travers le brouillard qui commençait à se dissiper, j'aperçus deux pièces en batterie qui tiraient à mitraille

sur nos gens.

« En moins de cinq minutes, le quart de notre compagnie de voltigeurs fut totalement fondu, et le reste allait peut-être faire demi-tour et chercher un asile dans les bois, lorsque notre capitaine, Frédéric Georges, se mit en travers, l'épée à la main.

« Voltigeurs !... qu'il nous cria comme un enragé ; Tonnerre de Brest, voltigeurs !... Vingt-cinq millions de tonnerre de Brest, voltigeurs !... Mille millions de tonnerre de Brest, voltigeurs !... »

« Et là-dessus il s'élança au pas de course ; nous tricotons de notre mieux pour ne pas rester derrière, et cinq minutes après les canons prussiens ne tiraient plus.

« Malheureusement la moitié du reste de notre compagnie y laissa ses guêtres, et notre capitaine Frédéric fut grièvement blessé. Que de bons enfans et de pays je pe dis dans cette circonstance ! Il y avait le cousin à Trafalgar, le frère à Jean-des-Défunts, les deux beaux-frères à Petit-Pierre, et mon frère Louis, dit la Clef-des-Cœurs, qui venait de passer caporal... »

Ici l'orateur s'arrêta pour essuyer du revers de la main une larme donnée au souvenir de ses anciens compagnons d'armes. Puis il se raffermit la voix par un vigoureux hem ! hem ! il chargea sa pipe en silence, et reprit ainsi le fil de son récit :

« Quant à mon capitaine, qui était blessé à la cuisse d'un coup de mitraille, je déchirai pour le panser ma chemise de toile de Hollande, et je le fis porter doucement dans un ravin, que j'avais remarqué derrière la colline boisée, enlevée le matin par nos voltigeurs. Là je le fis étendre bien à l'aise au pied d'un arbre, et j'expédiai promptement deux camarades solides pour me ramener promptement mon cousin-germain le chirurgien-major.

« Pour moi, j'essayai de donner quelques consolations à mon capitaine. « Ça ne sera rien, que je lui dis, en faisant contre fortune bon cœur ; vous en avez vu bien d'autres en Autriche et en Italie, et nous nous retrouverons encore plus d'une fois à pareille fête, en attendant que nous puissions parler de tout cela, le dimanche en Bretagne, au coin du feu... »

« Puis je l'entretenais de l'audace qu'il avait su inspirer à nos voltigeurs, et de notre brillant coup-de-main qui sans doute ne serait pas oublié dans le bulletin de cette chaude journée. Mais lui :

— C'est fini, sergent, qu'il me dit en me serrant la main ; tout cela ne me regarde plus, et ce sera ailleurs qu'en Bretagne que nous nous reverrons, si, comme je l'espère, les braves gens et les soldats chrétiens doivent se retrouver un jour.

« Pour lors, il me pria de chercher sous son uniforme, à la place même où brillait sa croix de la Légion-d'Honneur, un petit crucifix de cuivre que je lui connaissais depuis longtemps ; et lorsque je le lui eus présenté, il se mit, malgré ses souffrances, à prier devant nous aussi dévotement que s'il eût été dans la vieille église où nous avions fait ensemble notre première communion.

— Ma pauvre femme !... disait-il quelquefois en s'arrêtant... Puis il ajoutait : « Mais que la volonté de Dieu soit faite !... » Puis encore : « Sergent, vous prendrez ma croix et j'espère que vous ne tarderez pas à la porter. Mais, si jamais vous retournez dans notre Bretagne, ne manquez pas de remettre à ma pauvre Louise ce crucifix qui m'aura servi dans mes derniers momens... »

« Et il se remettait de nouveau à prier, en laissant malgré lui échapper quelques cris involontaires, lorsque ces morceaux de mitraille qui lui étaient entrés dans le corps le faisaient souffrir trop cruellement.

« Car tel était le capitaine Georges. Intrépide soldat, excellent officier, il était en même temps bon camarade et bon chrétien. Souvent, en campagne, lorsque nous passions la nuit au bivouac, il nous prêchait nous autres ses pays, qui ne suivions pas toujours ses bons exemples ; puis, le lendemain, il marchait au feu comme j'irais au bal. Que de fois il nous parla d'un roi de France devenu saint, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un bon général, et d'entreprendre une expédition soignée contre les corsaires barbaresques de la côte d'Afrique !

— C'était saint Louis, dit le maître d'école.

— Alors, dit Trafalgar, en ôtant sa pipe de sa bouche, votre saint Louis était ce qui s'appelle un bon matelot.

— Et un homme juste et craignant Dieu, ajouta Jean-des-Défunts.

— Et même un fameux troupière, continua le père Labranche, car je me suis laissé dire qu'un jour il avait rudement frotté les Anglais qui se trouvaient je ne sais comment dans la Saintonge.

« Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que mon capitaine était aussi, lui, un solide voltigeur et un bon chrétien. Aussi, il fallait voir comme tous les camarades qui se trouvaient autour de lui étaient affligés de son état. S'il priait, vous auriez entendu voler une mouche ; s'il pa-

raissait souffrir davantage, on se serait battu, je crois, pour essayer de le soulager.

« Le pauvre capitaine s'en aperçut et nous en remercia en termes touchans : puis, comme il sentait son dernier moment s'approcher, il nous commanda de retourner au feu. Vous pensez bien que pas un de nous n'était disposé à le quitter, mais nous ne fûmes pas obligés pour la première fois de ne pas exécuter son commandement. Tout d'un-coup, il demanda un peu d'eau fraîche que je lui présentai dans la corne de mon chapeau, et après avoir murmuré le nom de sa femme et le numéro du régiment, il serra fortement son crucifix et rendit le dernier soupir.

« Mon cousin le chirurgien n'arriva que pour constater qu'il était bien mort.

« Pour lors, les voltigeurs qui étaient présens lui coupèrent les moustaches qu'ils se partagèrent comme des reliques. Et moi, après lui avoir donné une poignée de main qu'il ne pouvait me rendre, je saisis mon fusil et je courus rejoindre nos tirailleurs.

« Vous savez comme quoi les prussiens furent enfoncés, ça ne pouvait pas être autrement ; mais si vous l'ignorez, c'est que le trente-sixième ne contribua pas mal au succès de la chose, en payant crânement de sa personne. Tonnerre de Brest ! comme disait le capitaine Georges, onze cents hommes, dont plus de quatre cents Bretons, hors de combat, et trente-trois officiers à descendre le lendemain dans le même trou !...

« Au reste, ce ne fut que le soir de la bataille, que j'appris tout cela de Rudair, caporal des sapeurs et mon ami.

— Eh bien ! Rudair, comment se porte le drapeau, mon vieux ?

— Criblé, père Labranche, et le régiment couvert de gloire, mais abîmé.

« Il me dit comment un infernal boulet avait tué le colonel, le lieutenant-colonel, et renversé le premier rang des grenadiers... Pauvre colonel ! il s'appelait Houdart de La Mothe ; les cheveux un peu ardens, et doué d'une taille de cinq pieds six pouces... Enfin, que diable voulez-vous ? il était mortel comme vous, comme moi, comme mon mulet.

« Je cherchais mon épouse et mon mulet, mais surtout mon mulet à qui j'avais à dire deux mots sur l'article des liquides. Pas du tout ; v'la qu'en arrivant à l'ambulance, je trouve le pauvre diable étendu mort la tête fracassée, et ma femme les quatre fers en l'air et la figure en compote. Un scélérat d'obus avait fait voler la tête de notre pauvre serviteur en éclats, et une éclaboussure avait crevé l'œil gauche à mon épouse.

« Eh bien ! que je me dis à la vue d'un pareil désastre, en v'la-z une sévère, par exemple ! Mon colonel tué, mon lieutenant-colonel tué, mon capitaine tué, un mulet inoffensif indignement assassiné, et mon épouse à moitié aveugle !

« Dans ma douleur, je m'assis sur mon sac auprès du cadavre de la pauvre bête, — c'est mon mulet que je veux dire, — et tout en cherchant dans les paniers quelques restes de provisions, je donnais à mon épouse les consolations qui me passaient par la tête. Mais je crus remarquer qu'elle m'écoutait peu, et ce fut avec un sensible plaisir que je vis arriver auprès d'elle mon cousin le major avec tout son arsenal de chirurgie.

« Pour lors, je lui recommandai sa cousine de mon mieux, et comme je suis trop sensible, après avoir donné des ordres pour l'inhumation de mon capitaine, je filai mon nœud pour aller un peu plus loin bivouaquer sur le champ de bataille avec les débris glorieux du trente-sixième.

« Que vous dirai-je de plus ? je laissai mon épouse à l'hôpital, où elle se rétablit assez promptement, et nous partîmes le lendemain pour Lubeck, — ville anséatique, mon vieux, — où nous enfoncâmes Blücher comme un marcassin dans sa bauge.

« Enfin, comme l'Empereur ne se lassait pas de nous faire aller, mon épouse et moi nous obtînmes notre congé en Espagne, quelque temps après la terrible affaire de Burgos.

« Nous revînmes en France *piani, piano*, avec un superbe mulet de l'Andalousie, un petit fonds de boutique en liqueur des fies, et quelques économies que nous avions eu le bonheur de faire passer sans encombre à travers les bandes diaboliques des guérilleros catalans.

« Avec cela, je revis notre chère Bretagne, et je me rendis à Rennes, où je comptais vivre de mes rentes, et planter mes choux comme un bon bourgeois. Mais pas du tout ; mes espérances furent parfaitement coulées à fond. Mon épouse fut deux mois malade par suite du repos auquel elle se trouva tout-à-coup condamnée ; mon mulet andalous mourut de chagrin, mes économies disparurent dans une malheureuse spéculation industrielle, et, pour comble de malheurs, notre banquier de la capitale, après avoir fait la balance

de ses comptes, avait posé zéro pour ses créanciers, et s'était réfugié en Angleterre.

« En conséquence j'ai été trop heureux de trouver ici mes invalides, parmi tous mes vieux camarades du Moulin-Neuf.

« Quant aux dernières volontés de mon capitaine, à peine de retour en Bretagne, je me mis en disposition de les exécuter. Mais sa femme, cette pauvre Louise dont il prononçait encore le nom en expirant ; n'avait pas survécu longtemps à son mari, et était morte en 1807 sans laisser d'enfans.

« Pour lors, je ne crus pas devoir remettre à des collatéraux un souvenir dont peut-être ils n'auraient pas senti tout le prix. Ainsi, avec la décoration de mon capitaine, qui me rappelle son courage et que j'ai le droit de porter en qualité de légionnaire de Friedland, j'ai gardé son petit crucifix de cuivre dont la vue seule me porte à vivre chrétiennement, en me retraçant le souvenir de ses vertus.

« Tel fut le récit de l'ancien sergent du trente-sixième, et depuis, ce n'est jamais sans éprouver un sentiment de vénération profonde, que je vois auprès de la croix des braves, briller sur sa poitrine le modeste crucifix du voltigeur.

PAPIER A LETTRE FRANCAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu une quantité considérable de Supérieur, Grand PAPIER A LETTRE FRANCAIS. Il est très-glacé et des plus léger, étant principalement fait pour des correspondances à l'étranger.

ARMOUR & RAMSAY.

PAPIER A LETTRE AVEC VIGNETTES.

TRÈS varié, représentant entr'autres des vues de Montréal, de Québec, de Niagara, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

LIVRES DE COMPTES A BAS PRIX.

REÇUS tout récemment 36 caisses de GRANDS LIVRES DE COMPTE, JOURNAUX et BROUILLONS, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

OUVRAGES DE DEVOTION.

UNE grande variété de Bibles, et autres ouvrages religieux, Editions de Paris et de Dublin, à vendre, à un modique prix, méritant l'attention des Ecclésiastiques et autres intéressés.

AINSI

Qu'un ample assortiment de Papeterie à bas prix comprenant toute espèce Papier à écrire et livres de Blancs, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANCAIS.

EDITION DE BRUXELLES

RÉCEMMENT arrivé une facture de LIVRES nouveaux et Populaires — imprimés à Bruxelles dans ces derniers mois. Ils sont tous des premiers auteurs vivans encore.

ARMOUR & RAMSAY.

ORNEMENS D'EGLISE.

ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)
 “ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout
 2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto
 ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto
 UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto
 CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto
 LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.
 LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

N. B. — Un fillet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait sortir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)

A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.

A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
SATINS DE DIVERSES COULEURS.
DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
ORFROIS DE DALMATIQUES
" " CHAPES.

— DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
ÉTOLES PASTORALES " "
SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOLES.
FRANGES ET GALONS OR FIN
" " OR MI-FIN,
" " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.

New-York.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

L'ON a besoin à la LONGUE POINTE d'un INSTITUTEUR. Il accomplirait mieux, s'il savait l'Anglais et le Français.

ON DEMANDE à St. CONSTANT, pour le 1er. de novembre prochain, d'un INSTITUTEUR capable de tenir une ÉCOLE MODÈLE, avec un bon certificat de capacité et de morale; un instituteur capable d'occuper une place comme bon chantre, sera préféré et peut compter sur de bons émolumens. S'adresser à M. C. L. VINET, curé du lieu.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
CARTE GÉOGRAPHIQUE
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres, en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.